

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

SESSION 2010

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Série ES

Durée de l'épreuve : 4 heures (+ 1 heure pour la spécialité)
Coefficient : 7 (+ 2 pour la spécialité)

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

**Corrigé commun
Obligatoire/spécialité**

Éléments indicatifs de correction proposés sous la responsabilité des concepteurs à l'attention
des commissions académiques d'entente des correcteurs.

Les inégalités économiques sont-elles le seul obstacle à la mobilité sociale ?

1- Thème / Sous thème : Stratification sociale et inégalités

Les enjeux et déterminants de la mobilité sociale
La dynamique de la stratification sociale

2- Notions :

Notions essentielles : inégalités , professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) , mobilité/immobilité , reproduction , égalité/inégalité des chances

Notions complémentaires : patrimoine , revenu , destinée , mobilité structurelle/nette , capital économique/culturel/social

3- Indications complémentaires :

- La dynamique de la stratification sociale
- Pour définir les inégalités économiques et sociales, on en soulignera le caractère multidimensionnel et dynamique en s'appuyant sur des indicateurs économiques et sociaux
On s'attachera à distinguer différences et inégalités. On soulignera que les inégalités traduisent des différences d'accès aux ressources rares et socialement prisées. Celles-ci ne se réduisent pas au seul revenu : patrimoine, consommation, scolarité, santé, représentation politique, prestige social des professions, etc. donnent aussi lieu à des formes d'inégalité qui sont ou non cumulatives. En mobilisant notamment les PCS (programme de la classe de première), on présentera les mutations des inégalités sur le long terme. On présentera rapidement l'usage des outils statistiques appropriés comme la courbe de Lorenz, le rapport inter-déciles. On tentera de synthétiser les éléments d'analyse qui conduisent à considérer la dynamique du XXe siècle des économies développées comme celle d'une baisse séculaire des inégalités, tout en soulignant les incertitudes actuelles (maintien de la dynamique de moyennisation versus polarisation). On discutera, en prenant l'exemple des sociétés contemporaines développées, de l'existence de larges classes moyennes et de leur influence éventuelle sur le changement social et la mobilité.
- Les enjeux et déterminants de la mobilité sociale
- On étudiera la mobilité sociale, en particulier en France. On analysera pour cela des tables de mobilité intergénérationnelle, leur principe de lecture (tables de destinée, de recrutement) et l'enjeu des comparaisons de tables (changement des marges, nombre de catégories considérées, mobilité structurelle et mobilité nette ou fluidité). En suivant différentes trajectoires typiques, on soulignera la proximité et l'éloignement relatif entre PCS. On soulignera le caractère partiel de ces analyses car dépendant du choix du codage (PCS) ou de la prise en compte imparfaite des femmes et de l'hétérogamie. On insistera sur la complexité des facteurs de la mobilité sociale (rôle de la famille et de la trajectoire scolaire) avant d'apprécier les rôles respectifs des choix individuels et de la reproduction sociale. On montrera aussi qu'une société plus fluide n'est pas nécessairement une société moins inégale et que la mobilité sociale n'est pas toujours vécue positivement par les individus.

4- Attentes essentielles :

Idées importantes	<ul style="list-style-type: none"> - montrer que les inégalités économiques entravent la mobilité sociale - montrer que d'autres facteurs vont également limiter l'ampleur de la mobilité - montrer l'impact de la mobilité structurelle dans la mobilité totale
mécanismes	<ul style="list-style-type: none"> - liens étroits entre diplôme et accès aux différentes positions sociales - accès aux diplômes inégal en fonction de la PCS d'origine - caractère cumulatif des inégalités - liens entre transformations sectorielles et opportunités de mobilité.
Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> - savoir que les inégalités traduisent des différences d'accès aux ressources rares et socialement prisées qui ne se réduisent pas aux seuls revenus - complexité des facteurs de la mobilité sociale
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> - savoir lire et analyser une table de mobilité intergénérationnelle (destinée) - savoir exploiter les informations d'un texte sans paraphraser et en mobilisant ses connaissances. - savoir lire et interpréter des données statistiques relatives au niveau de vie médian des différentes PCS.

Articulation du sujet sur la thématique générale du programme.

Le sujet met en relation deux notions essentielles du programme : les inégalités et la mobilité sociale.

Les candidats doivent apprécier les entraves qui pèsent sur la mobilité sociale :

- identifier le rôle essentiel des inégalités économiques, formant système avec d'autres inégalités qui limitent la mobilité sociale.
- identifier que d'autres facteurs exercent une influence sur la mobilité : transformation des structures de l'économie d'une génération à l'autre, stratégies suivies, impact du capital culturel et du capital social ...

Analyse du dossier documentaire.

Idées essentielles à retenir	
Document 1	<ul style="list-style-type: none"> - le niveau de vie médian des individus composant un ménage varie du simple au double en fonction de la catégorie socioprofessionnelle.
Document 2	<ul style="list-style-type: none"> - rôle déterminant du capital culturel et du capital scolaire dans l'accès aux positions sociales en raison du lien étroit entre formation et emploi. - rendement du capital scolaire sur le marché du travail différent en fonction du milieu social d'origine.
Document 3	<ul style="list-style-type: none"> - existence d'une certaine mobilité puisque la plupart des fils ont une situation différente de celle de leur père - le plus souvent il s'agit d'une mobilité de proximité - reproduction sociale importante aux extrémités de la hiérarchie sociale - importance des modifications structurelles intervenues

Document 4	<ul style="list-style-type: none"> - Les progrès de la scolarisation et la baisse des inégalités des chances de réussite scolaire n'ont pas renforcé la mobilité sociale. - Selon Raymond Boudon, ce paradoxe s'explique en partie par des effets pervers liés à la démocratisation de l'enseignement, notamment la dévaluation des diplômes
Document 5	<ul style="list-style-type: none"> - La position sociale du fils est liée à de nombreux facteurs : diplôme du fils, PCS et diplôme des parents, type et niveau de revenu du père, contexte socio-économique, impact du milieu familial : structure et composition, localisation géographique, stratégies éducatives... . - Remarque : ce document pourra être utilisé à différents endroits de la dissertation
Document 6	<ul style="list-style-type: none"> - Les interactions de voisinage ont un impact puissant sur la destinée sociale ; l'environnement social immédiat conditionne l'avenir des individus. - Ces déterminismes sociaux sont pour une large part le résultat d'inégalités économiques qui aboutissent à une ségrégation territoriale.

Problématique.

La mobilité sociale désigne le phénomène de changement de position sociale d'un individu par rapport à sa situation d'origine (mobilité intergénérationnelle). Dans une société démocratique revendiquant l'égalité des chances, la mobilité sociale est aussi un idéal à atteindre mais force est de constater que cette mobilité, bien que réelle, reste relativement réduite : il s'agit essentiellement d'une mobilité de proximité et la reproduction sociale (maintien d'un individu dans la même catégorie socioprofessionnelle que celle de son père) demeure élevée aux extrémités de la hiérarchie sociale.

Face à ce constat, on peut légitimement avancer que les inégalités économiques (différences d'accès aux ressources rares et socialement prisées) représentent une entrave à la mobilité sociale, ce qui sera démontré dans une première partie.

Il serait cependant abusif d'imputer cet état de fait aux seules inégalités économiques : d'autres facteurs entravent la mobilité sociale (doc5), ce que nous montrerons dans la seconde partie.

Plan détaillé.

I Les inégalités économiques sont une entrave importante à la mobilité sociale .

Le document 1 nous précise que le niveau de vie médian des ménages de Cadres est deux fois plus élevé que celui des ouvriers non qualifiés. D'autre part, la table de destinée (doc3) indique que ce sont ces catégories qui connaissent le moins de mobilité sociale. On peut montrer ici que les inégalités économiques ont un effet certain sur la réussite scolaire, réussite qui conditionne par la suite l'accès aux différentes positions sociales (A). D'autre part, le niveau de vie va déterminer le lieu de résidence, le milieu dans lequel l'individu évoluera, ce qui aura un impact certain sur sa destinée (B). Enfin, le niveau de vie conditionne le lieu de résidence qui en retour favorise ou pénalise la réussite scolaire... et sociale (C).

A Les inégalités économiques agissent sur la réussite scolaire...

Le manque de ressources matérielles peut nuire à la réussite scolaire.

Ainsi, le fait d'habiter dans un logement trop petit où l'enfant ne dispose pas d'une chambre individuelle ou d'un endroit calme pour travailler est pénalisant.

Les biens culturels, comme les autres biens ont un prix qui les rend inaccessibles pour certains : ordinateur, livres, encyclopédies, abonnements, connexion internet, visites, entrées dans les musées...

C'est surtout au niveau des études supérieures que le manque de ressources matérielles est le plus handicapant : sans parler des études très coûteuses dispensées dans les écoles de commerce, nombre d'étudiants sont obligés de travailler pour s'assumer financièrement mais compromettent par la même occasion leurs chances de réussite.

Plus grave encore, la mauvaise qualité de l'alimentation dans les milieux les plus pauvres entrave les acquisitions (fatigue...) et compromet la réussite ...

A l'inverse, les milieux privilégiés mettront à disposition de leur enfant toutes les ressources matérielles possibles : cours particuliers, séjours linguistiques et culturels ...

B... et par suite sur l'accès aux différentes positions sociales.

Ces inégalités se répercutent ensuite en termes de diplômes : plus l'origine sociale d'un individu est élevée plus il aura de chances d'atteindre un niveau d'études élevé et, compte tenu de la liaison forte entre diplôme et emploi, plus il pourra atteindre lui-même une position sociale élevée (doc2).

C Le niveau de vie conditionne le lieu de résidence qui en retour favorise ou pénalise la réussite scolaire... et sociale .

Le document 6 établit un lien direct entre le lieu de résidence et les possibilités de réussite scolaire. Le phénomène de ségrégation ne s'applique pas qu'aux Etats-Unis et les différences de prix au mètre carré produisent un « séparatisme social » selon les termes d'Eric Maurin. Les enfants des catégories défavorisées interagissent avec d'autres enfants ayant des profils socioéconomiques similaires, fréquenteront les mêmes écoles (ZEP ou non) accueillant une concentration d'élèves en difficultés....

A l'inverse, les enfants des milieux favorisés bénéficieront d'un environnement bien plus favorable, des équipements sportifs, culturels...autant de chances de réussite supplémentaires.

Remarque : Certains élèves pourront éventuellement construire une sous partie sur le rôle du capital économique dans l'accès aux positions de travailleur indépendant : artisans commerçants, agriculteurs exploitants, chefs d'entreprises, professions libérales ...

II D'autres facteurs entravent la mobilité sociale.

A L'impact du capital culturel et du capital social.

Le document 2 fait référence au capital culturel (ensemble des ressources culturelles qu'un individu peut mobiliser : habitus, biens culturels et diplômes), concept développé par Pierre Bourdieu et expliquant en partie la reproduction sociale. Les élèves pourront utilement développer l'impact du capital culturel sur la réussite scolaire (mode de transmission, reconnaissance par l'Institution scolaire...) en mettant en avant que les catégories socioprofessionnelles sont inégalement dotées en capital culturel : les enfants dont les parents ont suivi des études supérieures sont largement favorisés et ont ainsi plus de chances d'accéder à une position élevée, comme leurs parents...

Ce même document 2 fait également référence mais sans le nommer à l'impact du capital social dans l'accès aux positions sociales supérieures : « la catégorie sociale d'origine détermine aussi le rendement du capital scolaire sur le marché du travail... ». Les enfants des milieux favorisés pourront s'appuyer sur un « carnet d'adresses » très utile pour s'insérer sur le marché du travail, sans avoir à subir les déclassements auxquels sont soumis nombre de diplômés d'origine populaire ...

B L'impact des stratégies familiales , individuelles et des effets pervers .

Le document 4 présente une partie de l'analyse de Raymond Boudon quant à l'inégalité des chances . Selon lui, la massification de l'éducation liée à la généralisation de la préoccupation scolaire entraîne des effets pervers qui vont à l'encontre des objectifs recherchés par les acteurs individuels. La massification entraîne une dévaluation des diplômes qui annule les espoirs de promotion sociale que les milieux populaires avaient placé dans le système scolaire aboutissant à renforcer la frustration...

Les élèves développeront certainement d'autres facettes de l'analyse de Raymond Boudon, notamment l'impact des stratégies familiales : les familles se livrent à des calculs coûts avantages quant à l'opportunité de telle ou telle orientation mais les familles populaires ont tendance à sous-estimer les avantages et à surestimer les coûts...

C La stabilisation de la structure de la population active freine la mobilité.

Les documents 2 et 3 devraient conduire les élèves à prendre en compte la mobilité structurelle, qui représente une part importante de la mobilité sociale. Les trente Glorieuses, la disparition progressive des paysans, l'essor des Professions Intermédiaires et des Cadres et Professions Intellectuelles Supérieures avaient permis des opportunités de mobilité avec un glissement vers le haut de la structure sociale. Ces mouvements semblent s'être très nettement ralentis et risquent à l'avenir d'entraver un peu plus la mobilité sociale ...

Conclusion

Résumé des I et II + ouverture possible sur le caractère cumulatif des inégalités qui « forment système » : on peut attribuer un rôle spécifique au capital économique, culturel, social ou aux stratégies individuelles mais on peut clairement identifier le fait que les inégalités économiques entraînent d'autres inégalités qui viendront renforcer les premières et amoindrir les chances de mobilité ...

PROPOSITION DE CORRIGE DE LA QUESTION DE SYNTHESE

Rappel des concepteurs : la proposition de corrigé se limite à ce que l'on peut attendre d'un élève de terminale.

Sujet : Après avoir montré que les modes d'organisation du travail inspirés du taylorisme sont source d'efficacité, vous expliquerez pourquoi les entreprises ont été amenées à mettre en œuvre d'autres formes d'organisation du travail.

- **Thème /sous thème : Travail et emploi/Organisation du travail et croissance**

Notion essentielle : Division du travail

Notions complémentaires : Qualification, Taylorisme, Fordisme, Toyotisme, Contrat de travail.

Indications complémentaires :

- Organisation du travail et croissance
- En liaison avec le thème précédent et pour en approfondir certains aspects, on montrera que l'accroissement de la productivité du travail résulte d'un progrès technique rendu possible par la mise en œuvre de formes d'organisation spécifiques (division du travail à l'intérieur de l'entreprise et entre entreprises, types de spécialisation). On appuiera la réflexion sur la connaissance de quelques-unes des grandes étapes de la transformation de l'organisation du travail (taylorisme, fordisme, toyotisme...) et de leurs implications sur l'organisation des entreprises.
- On s'interrogera sur l'existence de deux modèles : l'un où l'obtention de gains de productivité est fondée sur l'augmentation de l'intensité du travail et la standardisation des produits, l'autre où les gains de productivité sont associés à une variété accrue de biens et services.
- On discutera de l'évolution du monde du travail en éclairant les questions suivantes : apparition, développement et mise en question du salariat, contenu, évolution du contrat de travail et place des conventions collectives, évolution de la durée individuelle du temps de travail et développement du travail en équipes, transformation des contenus et formes des emplois (tertiarisation, évolution des qualifications...).

Travail préparatoire :

- 1) Les principes du taylorisme : l'Ost de Taylor consiste en une double division du travail : - la division verticale du travail : les tâches de conception sont confiées aux ingénieurs du Bureau des méthodes, et les tâches d'exécution reviennent aux ouvriers ; le bureau des méthodes définit les gestes à accomplir et le temps qui leur est imparti (« le one best way ») et les contremaîtres, chronomètre en main transmettent ces consignes aux ouvriers. - la division horizontale du travail : tout le processus de production est décomposé en tâches ou opérations élémentaires et chaque ouvrier n'effectue plus qu'une seule de ces opérations : c'est la parcellisation des tâches.
- 2) La standardisation des pièces et des produits consiste à fabriquer des produits identiques (production en série) ; elle permet de rentabiliser la chaîne de montage ce qui a pour conséquence d'intensifier les gains de productivité et de diminuer les coûts. Elle permet surtout **d'augmenter les quantités produites et d'obtenir des économies d'échelle** c'est-à-dire une baisse des coûts unitaires grâce à l'étalement des coûts fixes sur des quantités produites plus importantes. Enfin, elle permet de faire l'économie de coûts de mise au point de nouveaux modèles.

- 3) Selon une enquête menée par la DARES, en 2005, dans le secteur tertiaire, 25.9% des salariés déclarent que leur travail est répétitif. Parmi eux, 23% déclarent que chaque série de gestes dure moins d'une minute.
- 4) Ces données chiffrées, comme l'indique la deuxième phrase du doc. 1, loin de conclure au déclin du taylorisme, attestent plutôt de sa persistance dans l'industrie et son extension dans de nouveaux secteurs :
 - légère montée dans le secteur secondaire, bastion du taylorisme car la proportion de salariés qui déclarent que leur travail est répétitif est passée de 33.7% à 36.4% de 1984 à 2005 (avec un pic à 40,9% en 1991) : « il continue à s'appliquer dans l'industrie ».
 - il progresse dans le secteur tertiaire où la proportion de salariés déclarant que leur travail est répétitif augmente de 11 points, atteignant 25.9% en 2005 : « il s'applique également dans de nombreux services. »
- 5) « Les gains de productivité s'épuisent » : cela signifie qu'il y a un ralentissement de la hausse de la productivité du travail c'est à dire de la production par travailleur. Ce ralentissement ou épuisement a pour origine des « raisons humaines » : les salariés mieux formés et moins dociles remettent en cause les divisions verticales et horizontales du travail (« ce travail simple »). Il en résulte : une montée de l'absentéisme, grèves, production de mauvaise qualité, freinages, sabotages, turn over, coulage... et surtout baisse de la motivation des travailleurs.
- 6) Désormais les ménages sont équipés en « biens durables » (électroménager, automobile) qui étaient les produits phares des Trente glorieuses. La demande est une demande de renouvellement plus cyclique et plus exigeante en termes de délais, de variété, d'options et de qualité car les consommateurs souhaitent désormais se différencier.
- 7) Les flux tendus ou « juste à temps » : il suffit d'acheter exactement la quantité de pièces dont on a besoin et les fournisseurs doivent l'apporter juste au moment où on en a besoin (conformément au modèle du supermarché). Il faut donc entretenir des flux réguliers d'activité et créer un flux tendu entre les segments de production (pour cela des fiches cartonnées ou *Kanban* remontent le processus de production et indiquent le nombre de pièces à produire et à livrer) c'est-à-dire supprimer les stocks et les délais (zéro stock, zéro délai). Ils sont source d'efficacité : baisse des coûts et des gaspillages (liée à la suppression des stocks) et gains de productivité liés à l'utilisation en continu des facteurs de production.

Eléments de corrigé : synthèse

- I) Les modes d'organisation du travail inspirés du taylorisme sont source d'efficacité pour les entreprises :
 - A) Le taylorisme et le fordisme permettent d'accroître la productivité dans les entreprises et alimentent une consommation de masse : (doc1) :
 - 1) L'OST de Taylor génère une hausse des gains de productivité (cf. bienfaits de la division du travail). (Q1 du TP)
 - 2) Les apports de Ford améliorent l'efficacité du taylorisme : le « convoyeur » diminue encore plus les gestes inutiles et contribue à intensifier la productivité du travail ; associé à la standardisation des tâches ils permettent des économies d'échelle c'est-à-dire une baisse des coûts unitaires (Q2 du TP) qui améliore la compétitivité des entreprises. Enfin, l'augmentation des salaires permet d'alimenter la demande et créer des débouchés à la production des entreprises.

B) ...en témoigne leur persistance dans l'industrie et leur extension actuelle dans les services :

- le boom du travail répétitif : chiffres du doc. 2 (question 3 et 4 du TP).

Ces données chiffrées, attestent d'un boom du travail répétitif et son extension dans de nouveaux secteurs : .Légère montée dans le secteur secondaire, bastion du taylorisme car la proportion de salariés qui déclarent que leur travail est répétitif est passée de 33.7% à 36.4%. (Avec un pic à 40,9% en 1991) : « il continue à s'appliquer dans l'industrie » (doc.1) . Forte progression dans l'agriculture où la proportion passe de 14.5% à 40,7% soit une hausse de 26.2 points ; et dans le tertiaire où le travail répétitif progresse de 11 points : le taylorisme s'étend dans les services traditionnellement épargnés : « restauration rapide (Macdonald), banques, marketing direct, services aux entreprises » (doc1) mais aussi dans l'hôtellerie, les centres d'appel téléphonique...

II) Les raisons pour lesquelles les entreprises ont été amenées à mettre en œuvre d'autres formes d'organisation du travail :

A) Les modèles d'organisation du travail inspirés du taylorisme présentent une efficacité limitée : doc3

1) **La crise « humaine » du taylorisme :** (Q5 du TP)

- les causes : les salariés mieux éduqués et moins dociles remettent en cause un système d'entreprise empreint d'autorité aux conditions de travail aliénantes (il s'agit d'une remise en cause de la division verticale et horizontale) ;

- manifestations de la crise : grèves, absentéisme.... ;

- conséquences : ralentissement des gains de productivité, augmentation des coûts et dégradation de la compétitivité prix des entreprises.

2) **La remise en cause économique du taylorisme et du fordisme :**

- la production de masse, en grande série est inadaptée face à une demande plus instable (« la norme de consommation s'épuise »), plus exigeante en termes de variété, d'options, de délais. (Q6 du TP)

- concurrence internationale accrue (arrivée des NPI sur la scène internationale).

- mutations technologiques qui transforment la nature du travail de l'ouvrier qui doit être désormais plus polyvalent.

Conséquences : dégradation de la compétitivité prix (car stocks trop coûteux) et dégradation de la compétitivité hors prix. Globalement le « tayloro fordisme » est désormais trop rigide.

B) La nécessité d'introduire de NFOT qui présentent une efficacité plus grande : (doc3 et doc1)

1) **Au niveau de la production :**

- la production en juste à temps permet d'obtenir une baisse des coûts et des gains de productivité (Q7 du TP)

- meilleure adaptabilité à la demande grâce au pilotage par l'aval et à recherche permanente d'une amélioration de la qualité (zéro défaut, zéro panne).

2) **Une « meilleure » prise en compte du facteur humain :** polyvalence des ouvriers qui travaillent en « équipes » autonomes », « évaluations individuelles des ouvriers »... (Fin du doc.3)